FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les principes de la démocratie participative locale

Le 19/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Déterminer les enjeux de la démocratie participative
- Cibler l'impact de la participation citoyenne dans les politiques publiques

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin

La démocratie participative : définition et évolution

- Le concept de démocratie représentative
- Le concept de citoyenneté
- Les fondements de la démocratie représentative locale

La démocratie participative par l'intermédiaire de ses outils et techniques

- Les conseils de quartier
- La commission consultative des services publics locaux
- Les jurys ou conférence de citoyens
- La consultation et le référendum local
- La concertation
- La co-élaboration
- Le droit de pétition

Après-midi

Les enjeux de la démocratie participative

- Une gestion des localités améliorée
- Des liens sociaux renforcés
- Promouvoir la démocratie

Déterminer le cadre juridique applicable

- Loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République (ATR)
- Loi du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire
- Loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire
- Loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité
- Révisions constitutionnelles de Mars 2003
- Loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Loi NOTR

La participation citoyenne : freins et limites

- Crise de la représentativité
- Crise de la citoyenneté

JOUR 2

Matin

La participation citoyenne - Aspects budgétaires

- Les Conseils et Comités de quartier
- Le budget participatif : enjeux et facteurs-clés de réussite

Politique de la ville : focus sur les conseils citoyens

- Les contrats de ville nouvelle génération
- Enjeux et fonctionnement des Conseils citoyens

Après-midi

La participation citoyenne - Aspects environnementaux

- La prépondérance de l'environnement dans les dialogues citoyens
- Capitaliser sur des expériences concrêtes
- Retour d'expérience et enseignements

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public.

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.